

Trucs et astuces !

En Région bruxelloise, la plupart des phénomènes d'inondations trouvent leur origine dans l'imperméabilisation et l'augmentation du volume des eaux de ruissellement en cas d'orage violent. Lors d'un tel phénomène, le réseau d'égouttage ne peut absorber les quantités trop importantes d'eau qui lui arrivent. Saturé, le réseau déborde en voirie et refoule dans les caves.

Afin d'éviter ou de limiter les dégâts que provoquent ces refoulements d'égouts dans vos caves, voici quelques conseils pratiques :

- éviter à tout prix un système d'évacuation dans une cave ;
- sterfput, douche ou toilette sont donc à proscrire en sous-sol ;
- si les refoulements sont récurrents, prévoir un clapet anti-retour à faire installer par un spécialiste qui vous conseillera aussi pour dévier l'eau de votre gouttière ;
- sans oublier évidemment quelques conseils de bon sens comme surélever les électroménagers ou éviter si possible de les mettre dans la cave ;
 - ... et si votre cave devait être inondée, nous vous recommandons la plus grande prudence dans la manipulation et l'usage de appareils électriques !

Ecolo soutient l'idée de la mise en place d'un service d'aide et de conseils techniques pour les Bruxellois désireux de se protéger des inondations



Clapet anti-retour : pratique et efficace



Le clapet arrête les eaux de refoulement (Documentation: UK Flood Barriers)

AVEC VOUS SAMEN

Invitation

Nous invitons tous les habitants concernés par la réduction du risque d'inondation dans les 4 communes de la vallée de la Woluwe à une soirée d'information/débat

Mardi 11 septembre 2012 à 20h
à La Fattoria
1, Boulevard du Souverain | 1170 Bruxelles
(Place Wiener > tram 94, bus 17, 95)

Les projets régionaux dans la lutte contre les inondations dans la vallée de la Woluwe



Evelyne Huytebroeck

Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge de l'Environnement, de l'Énergie, de la Rénovation urbaine et de la Politique de l'eau

Lors de la mise en œuvre du Plan Pluie (plan de lutte régional contre les inondations) sur l'ensemble de la vallée de la Woluwe, j'ai pris l'initiative d'organiser la coordination des différents acteurs de l'eau: Bruxelles Environnement, HYDROBRU, la SBGE et VIVAQUA.

L'urbanisation galopante de la vallée explique une arrivée massive d'eau en fond de vallée lors d'une forte pluie. L'imperméabilisation des sols en Région bruxelloise a presque doublé en 50 ans, passant d'une moyenne de 27% à 47% de

la superficie totale. Pour la vallée de la Woluwe, une série de recommandations ont été proposées à partir des diverses modélisations effectuées. Les discussions techniques sont en cours au sein de ce groupe de travail pour déterminer les endroits exacts où seraient situées ces «zones tampons» nécessaires que sont les bassins d'orage (Boulevard de la Woluwe, Ten Reuken, Struykbeek, Grandchamps et Place Keym). Des aménagements qui permettraient de créer des capacités de stockage supplémentaire d'eaux claires au moment du pic d'orage ont aussi été identifiés. Des travaux à réaliser par Bruxelles Environnement sont envisagés à Ten Reuken, à l'étang Rond, au marais de Struykbeek et enfin à l'étang du Slot pour tamponner les eaux de la Woluwe et ainsi la soulager en temps de forte pluie.

Mais il vaut mieux prévenir que guérir! C'est la raison pour laquelle des mesures de lutte contre l'imperméabilisation sont dès aujourd'hui imposées dans le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU). Il s'agit de l'obligation de toitures vertes pour toutes les toitures plates de plus de 100m², des citernes d'eau de pluie de minimum 33 l/m² de surface de toitures et le maintien de 50% de surface perméable pour toute nouvelle construction. Ces initiatives en matière de lutte contre les causes des inondations seront amplifiées par le futur Plan Régional de Développement Durable (PRDD) en voie d'adoption par le Gouvernement bruxellois.

Candidats Ecolo-Groen

dans nos communes, nous voulons travailler ensemble, avec la Région, à la prévention des risques d'inondation dans la vallée de la Woluwe!

WATERMAEL-BOITSFORT



Anne Depuydt
0479 55 12 00
Echevine



Tristan Roberti
0479 78 48 19
Echevin



Odile Bury
0474 99 54 51

www.auderghem.ecolo.be

AUDERGHEM



Vincent Molenberg
0498 901 438
Président du CPAS



Elise Willame
0486 709 774



Christian Grétry
0477 199 998

www.ecolo-wb.be

WOLUWE-SAINT-PIERRE



Pascal Lefèvre
0495 285 028
Conseiller communal



Claire Renson-Tihon
0475 92 18 42
Conseillère communale



Serge Drugmand
0479 861 148

www.woluwe-saint-pierre.ecolo.be

WOLUWE-SAINT-LAMBERT



Jean-Claude Van der Auwera
0475 490 954



Chantal Dransart
02 762 39 22



Samuel de Surgères
0486 506 674

www.woluwe-saint-lambert.ecolo.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Arnaud Pinxteren, Tristan Roberti, Vincent Molenberg, Anne Depuydt, Benoit Hellings, Jean-Claude Van der Auwera, Serge Drugmand, Elise Willame, Christian Grétry, Caroline Lhoir et Bruno Nys

AVEC VOUS SAMEN

ecolo GROEN

ecolo

Réalisé en commun par les locales ECOLO de Watermael-Boitsfort, Auderghem, Woluwe-St-Pierre et Woluwe-St-Lambert

Inondations – Vallée de la Woluwe

Apprivoiser l'eau dans nos politiques communales !

Si l'eau est une ressource précieuse, elle est aussi trop régulièrement source de craintes dès que des pluies soutenues sont annoncées. Les phénomènes d'inondations et leur gravité se sont en effet accentués durant ces dernières années en Région de Bruxelles-Capitale malgré les investissements extrêmement importants consentis pour les prévenir.

Il n'est plus possible de répondre à la problématique des inondations uniquement par la réalisation de grands ouvrages publics tels que les bassins d'orage. Leurs coûts et la protection limitée qu'ils offrent nous obligent à réfléchir à des solutions structurelles, préventives et complémentaires. A l'échelle de chaque vallée, ces solutions existent et doivent être mises en œuvre en concertation non seulement avec l'ensemble des acteurs publics mais aussi en dialogue avec les citoyens.

Face à ce problème, la responsabilité de toutes et tous est engagée. Celle des communes aussi. L'imperméabilisation massive du bassin versant de la vallée de la Woluwe explique en grande partie les problèmes d'inondations rencontrés. Si la commune doit évidemment apporter une aide d'urgence aux citoyens, elle doit aussi développer une politique urbanistique préventive. Ainsi, l'eau doit être une préoccupation systématique lors de la délivrance de permis ou d'aménagement d'espaces publics. Un impact neutre sur l'écoulement des eaux et l'imperméabilisation des sols doivent être garantis pour tous nouveaux projets. Les erreurs du passé peuvent être progressivement corrigées en favorisant la rétention temporaire de l'eau là où elle tombe pour en freiner le ruissellement vers les égouts.

Invitation SOIRÉE DÉBAT 11.09.2012

L'eau ne peut être domestiquée! Essayons plutôt de l'apprivoiser, aussi dans nos politiques communales.

Arnaud Pinxteren
Député au Parlement bruxellois

Watermael-Boitsfort

A Watermael-Boitsfort, deux zones sensibles

Les deux centres de la commune sont des points bas situés sur le parcours naturel de l'eau.

Les environs de la place Wiener (Vénerie, Middelbourg) se trouvent dans le lit de la Woluwe

tandis que la place Keym et ses rues proches (Bégonias, Bien-Faire, Pêcherie, etc.) sont construites sur le tracé du Watermaelbeek. Suite aux orages importants de l'été 2011, une première décision a été prise: la construction de deux bassins d'orage aux alentours de la place Keym d'une capacité de 4000 m³ chacun. Les demandes de permis d'urbanisme devraient être déposées prochainement.

La capacité du réseau d'égouts n'est pas infinie



Une cave inondée parmi bien d'autres...

conséquence des dégâts matériels importants et des heures de nettoyage dans une eau nauséabonde. Nous sommes effectivement en fond de vallée mais ces inondations sont avant tout la conséquence d'une surcharge des capacités d'absorption de nos égouts. »

Août 2011, catastrophe : un habitant de la rue du Bien-faire nous raconte les événements :

« Une fois l'orage commencé, l'eau est rapidement montée dans nos caves par les égouts. En quelques minutes, 70 centimètres d'eau sale avaient tout envahi avec pour

Woluwe-Saint-Pierre

Un enjeu: l'étang rond face au musée du tram



Auderghem

Des bassins d'orage naturels à Auderghem

De manière naturelle, les cours d'eau et les étangs servent de régulateur de crues. A Auderghem, plusieurs cours d'eau sont canalisés ou rejetés dans les égouts, ce qui augmente le risque d'inondation. Nous proposons de réaliser des aménagements qui permettraient de se servir des différents étangs qui jalonnent la commune comme bassins d'orage naturels plutôt que de construire des ouvrages d'art coûteux utilisés seulement quelques jours par an.

L'étang Tenreuken : une capacité importante



L'impact de l'imperméabilisation

Delta, enjeu majeur pour Auderghem

Le site de Delta sera prochainement urbanisé, ce qui entraînera une imperméabilisation des sols. Or, ce site se situe en amont des quartiers subissant les inondations. Nous exigeons que la gestion de l'eau provenant de ce site n'entraîne pas d'aggravation de la situation, notamment en imposant des toitures vertes, des bassins d'infiltration et en séparant les eaux usées et les eaux de pluie. Cette dernière mesure permettrait de tamponner l'afflux d'eau dans les étangs de la vallée du Watermaelbeek.

Woluwe-Saint-Pierre : des mesures à prendre aussi en amont des bassins d'orage

Au gré des inondations du Val des Seigneurs, du quartier du Centre, de l'avenue du Manoir d'Anjou, de l'avenue des Grands Prix, de la rue du Bemel, etc., la construction de 5 bassins d'orage pendant ces 30 dernières années a permis d'endiguer certaines inondations récurrentes. Sont-ils pour autant la solution suffisante aux inondations? Non, car ils ne combattent pas le mal à sa source, à savoir l'imperméabilisation galopante du sol. En cinq décennies, notre commune a doublé l'imperméabilisation de son territoire, augmentant de manière considérable le volume des eaux de ruissellement. Dès lors, quel sens donner à ces investissements, si dans le même temps nous n'inversons pas la tendance? Nous plaçons donc pour que le financement et la réalisation de ces ouvrages soient couplés à la mise en œuvre par les autorités communales de mesures compensatoires souvent peu coûteuses (voir ci-contre : 10 recommandations portées par ECOLO pour nos communes).



Construction d'un bassin d'orage chaussée de Stockel



Wolubilis, imperméabilisation maximale

Wolubilis, en aval de la vallée de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert

Sur ce site, imperméabilisé à 95% et inauguré en mai 2006, nous avons découvert que lors des travaux, le Collège des Bourgmestre et Echevins a pris le risque de supprimer un bassin d'orage pourtant prévu dans les plans et dans le Règlement Communal d'Urbanisme. Cela a valu le prix « Ortie d'argent » à la commune pour l'absence de mesures de prévention des risques d'inondations. A proximité, la Région a rénové un parking régional sans précaution aucune en adoptant un revêtement imperméable!

Woluwe-Saint-Lambert

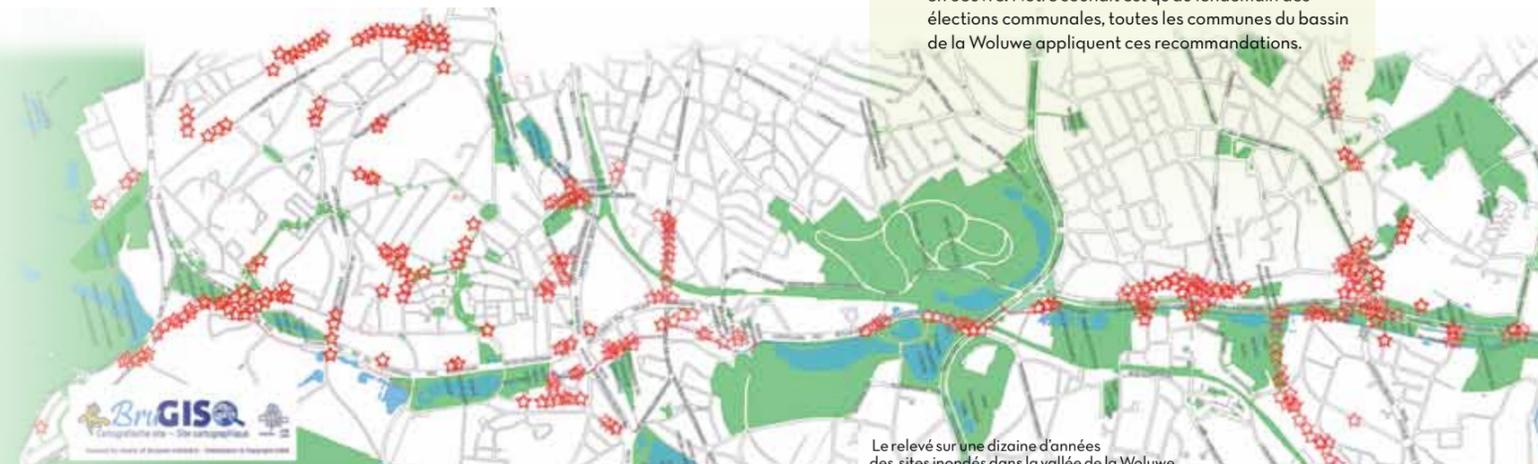
Woluwe-Saint-Lambert : des catastrophes à répétition suite aux orages d'été

Septembre 2005, juillet 2006, octobre 2009. Lors d'orages violents, les inondations sont catastrophiques dans la vallée. Le boulevard de la Woluwe, la rue Voot



Inondation désastreuse au Shopping Center!

et la place Saint-Lambert sont sous eau et d'innombrables caves inondées. La station de métro Rodebeek est noyée à 2 reprises et le tunnel routier sous eau. En 2006, désastre: de nombreuses voitures sont endommagées sur le parking du Shopping Center, en face du Wolubilis.



Le relevé sur une dizaine d'années des sites inondés dans la vallée de la Woluwe

10 recommandations portées par ECOLO pour nos communes

- 01 Initier une concertation entre les communes concernées par un même bassin versant en vue d'adopter un **règlement d'urbanisme commun** en matière de gestion des eaux pluviales.
- 02 Maintenir et rétablir la **perméabilité des zones non-bâties** (intérieurs d'îlot, zones de recul, trottoirs, parking, stationnement en voirie, etc) par l'utilisation de matériaux perméables (dalles-gazon, dalles-graviers, pavés drainants).
- 03 Favoriser l'**infiltration in situ** des eaux de pluie collectées au lieu de les rejeter à l'égout (noues, mares, puits-perdus, fossés drainants,...).
- 04 Prévoir, à défaut d'infiltration in situ, l'installation de **dispositifs de temporisation** du rejet des eaux pluviales d'une capacité de 33 litres/m² (mini-bassins d'orage).
- 05 Prévoir des **réseaux d'égouts séparatifs** eaux usées/eaux de pluie afin de diriger les eaux de pluie vers les cours d'eau et zones humides.
- 06 Imposer la création de **toitures vertes** pour toute nouvelle surface de toiture plate non accessible (au delà de 20m²)
- 07 Encourager la **réutilisation des eaux de pluies** dans les immeubles ou pour les activités locales : WC, nettoyage, arrosage, etc.
- 08 Prévoir la remise d'une **note d'incidence** «gestion des eaux pluviales» à l'appui de toute demande de permis d'urbanisme pour une nouvelle construction.
- 09 Développer les **plantations** pour favoriser l'**évapo-transpiration** et la percolation de l'eau de pluie.
- 10 **Sensibiliser** la population, et en particulier les enfants, à la problématique de l'eau et de sa gestion.

Ces propositions sont présentées en détail sur les sites web des 4 locales ECOLO

NB A Watermael-Boitsfort, où Ecolo est en charge de l'urbanisme, plusieurs de ces idées sont déjà mises en œuvre. Notre souhait est qu'au lendemain des élections communales, toutes les communes du bassin de la Woluwe appliquent ces recommandations.

Inondations – Vallée de la Woluwe